

## EDITO UNION EUROPÉENNE : COMMENT NÉGOCIER LE TOURNANT DE 2024 ?

**Il est des années qui revêtent une importance plus prononcée que d'autres. Il est certes possible de dire que, dans la période récente, chaque année a pris une épaisseur inédite, au regard des événements qui ont jalonné les affaires du monde. Justement, en matière d'affaires du monde, si l'Union européenne entend encore jouer un rôle dans leur configuration, 2024 est sans contester une année décisive. Elle le sera du fait des élections qui feront émerger un nouveau Parlement, et en raison du renouvellement de la Commission. Au regard d'un contexte mondial pour le moins tourmenté, l'UE est manifestement face à son destin. D'autres nations sont aussi à un tournant, puisque ce ne sont pas moins de 76 d'entre elles qui, à l'image des Etats-Unis, se retrouvent face à un destin rempli d'incertitudes.**

Aussi importantes soient-elles pour le fonctionnement et le rayonnement de l'UE, les élections européennes ont souvent détourné l'attention des électeurs des 27 Etats membres, si l'on en juge par les taux de participation antérieurs. Importantes aussi dans la mesure où les 705 députés forment un Parlement qui a pour caractéristique d'être la seule institution européenne à faire l'objet d'une procédure électorale, à être directement élue. Il est suggéré de dépasser ces dimensions désormais bien connues, bien qu'elles méritent d'être constamment rappelées, notamment en raison d'une perception de l'UE fort répandue, selon laquelle celle-ci serait à la fois éloignée des préoccupations des citoyens européens, et bien trop bureaucratique.

Si les élections de 2024 se présentent comme décisives, c'est en raison du contexte. Ou plutôt des contextes. Mais ceux-ci sont tellement imbriqués qu'il est bien difficile de les hiérarchiser. Décisives car, depuis deux ans, la guerre s'est de nouveau installée aux frontières de l'UE. Décisives dans la mesure où cette guerre constitue en quelque sorte un maillon supplémentaire d'une recomposition de l'ordre international construit à la toute fin de la Seconde guerre mondiale, et structuré autour de la puissance hégémonique que furent les Etats-Unis. Une guerre qui est porteuse de cette ambition de « désoccidentaliser » le monde, l'Inde, la Chine et la Russie constituant le triumvirat de cette posture.

A vrai dire, ce processus était enclenché dès la fin des années 1990 – donc avant Vladimir Poutine – par le Premier Ministre russe de l'époque, Evgueny Primakov. Celui-ci, en visite officielle en Inde en décembre 1998, préconisa la formation d'une trilatérale entre Moscou, New-Delhi et Pékin. On connaît la suite. Avec la guerre en Ukraine, ne constate-t-on pas en effet une concrétisation de ces rapprochements, tant sous l'angle diplomatique-militaire qu'économique, la Russie étant parvenue à contourner les sanctions occidentales en resserrant ses liens commerciaux avec ses deux voisins (énergie, produits agricoles) ? Et puis, en 2023, est acté l'élargissement des BRICS à des pays souvent hostiles à l'Occident, à l'image de l'Iran. Un élargissement qui, aux yeux de l'Occident, renferme une menace de taille, celle de l'émancipation monétaire vis-à-vis du dollar et de l'euro.

Les élections européennes s'inscrivent dans ce contexte nouveau. Elles interviennent en quelque sorte en milieu hostile, obligeant l'UE à repenser sa stratégie, ses alliances, en particulier avec les Etats-Unis qui, il faut bien le reconnaître, ne la ménagent guère. D'où l'importance tout aussi décisive des élections américaines de novembre 2024. Quelle Amérique sortira des urnes en fin d'année ? Une Amérique plus ouverte, davantage isolationniste ? Apaisée à l'intérieur ou animée par des forces politiques souhaitant en découdre avec le pouvoir fédéral ? Des élections qui ne seront pas sans conséquences sur l'UE.

Des défis, l'UE en a d'autres à relever, et la manière dont elle négociera tous ces tournants sera étroitement conditionnée

par la coloration politique du Parlement, par la répartition des sièges, et, in fine, par celle des postes de Commissaires et de la reconduction ou pas de la Présidente de la Commission. Le *défi migratoire* bien-sûr, qui n'en est manifestement qu'à ses débuts. Le *défi de la transition écologique*, de plus en plus articulé à celui de l'agriculture et de l'alimentation, avec, en toile de fond, la puissance agricole russe, Moscou ne cachant plus vraiment ses ambitions de conquêtes des marchés, au détriment de l'Occident. Voilà plusieurs années que la Russie tente de déloger la France et son blé tendre de certains marchés, à l'instar de celui de l'Algérie. Sur la question agricole, on sent bien que l'UE peine à définir une ambition et un message clairs aux agriculteurs. Le *défi de la croissance économique et de l'endettement*, à en juger par la mollesse de la première et par l'ampleur du second, notamment en Italie et en France. Car à la clé, c'est aussi la transition numérique qui est en jeu. Le *défi de la défense*, qui a repris quelques lettres de noblesse, mais sans pour autant faire consensus entre les 27, apparaissant comme l'une des lignes de fracture entre des Etats membres soucieux de se ranger sous le parapluie américain, tandis que d'autres militent pour une défense européenne commune. Le *défi de l'élargissement* enfin. Dans le contexte actuel, il trace la perspective d'un basculement – sur une échéance historique encore éloignée mais non moins réelle – du centre de gravité de l'UE, d'un axe Paris-Berlin à un axe Varsovie-Kiev. On peut bien se demander si, en intégrant l'Ukraine, et, après-demain la Serbie, cela ne va pas attiser la nervosité de Moscou ?

Le Parlement qui sortira des urnes les 6-9 juin prochains incarnera-t-il alors une Europe divisée, préjudiciable à son rang dans le monde et vecteur de son effacement sur l'échiquier international ? Ou bien une Europe en ordre de marche, capable de dresser un bilan de ces 25 dernières années, de ses choix, d'aplanir ses divisions, et donc de répondre aux nombreux et si complexes défis en cours et à venir ? De par sa situation géographique, l'UE est prise entre deux ensembles. L'un qui éprouve des difficultés à dissimuler son déclin relatif, l'autre qui, en tissant de nouvelles alliances, affirme, sans s'en cacher, ses ambitions hégémoniques.

La guerre en Ukraine est en train de dessiner une nouvelle géopolitique du monde, qui, à bien des égards, secoue l'agenda européen. Rien ne s'est passé comme ce qu'avait prévu l'UE. C'est pourquoi ces élections et ce renouvellement de la Commission n'ont jamais été aussi cruciaux pour l'UE. Il y eut la construction de l'UE. Fin de période. Place à la reconstruction.

Meilleurs vœux pour 2024 à vous tous, chères lectrices et chers lecteurs.

Contact : Thierry Pouch  
[thierry.pouch@apca.chambagri.fr](mailto:thierry.pouch@apca.chambagri.fr)

**Entre élections présidentielles, réforme de leur politique agricole, aggravation du déficit commercial, les farmers vont avoir du grain à moudre...**

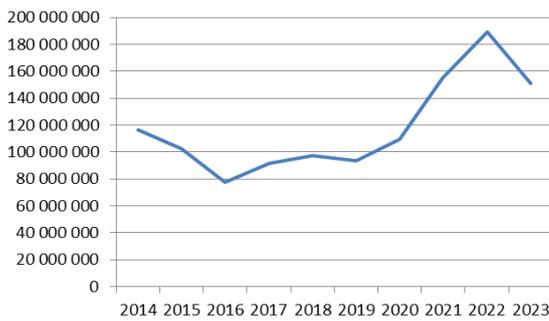
**Echéances électorales**

L'élection présidentielle aura lieu le 5 novembre prochain. D'ici là, les partis doivent encore désigner leurs candidats. A ce stade, on dénombre trois prétendants à la candidature pour le Parti Démocrate, dont le sortant Joseph Biden, sept candidats du côté des Républicains, dont l'ancien président Donald Trump, et trois autres candidats en dehors de ces deux partis. Dans les derniers sondages disponibles, Biden et Trump caracolent en tête des intentions de vote pour les primaires de leurs partis respectifs. L'affiche de 2024 s'annonce donc similaire à celle de 2020. Si cela se confirmait, l'issue du match est incertaine à l'heure actuelle. Joe Biden voit en effet sa cote de popularité s'effriter depuis l'automne (-0,8 % entre octobre et janvier), sa gestion de la guerre entre Israël et le Hamas est critiquée au sein même du camp démocrate. A l'inverse, l'opinion du public envers Trump s'est améliorée de +2,5 % depuis octobre<sup>1</sup>. Dans les différents sondages parus, certains mettent en avant une possible victoire du premier, d'autre du second...

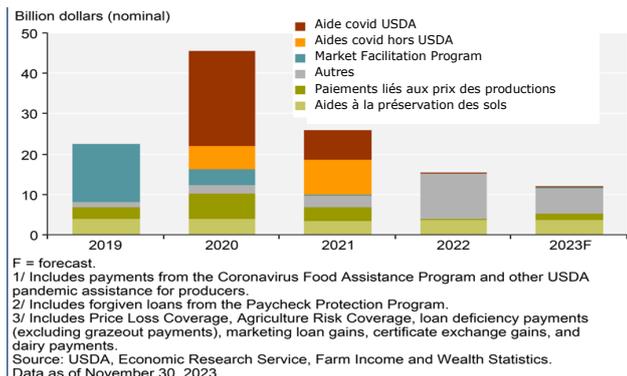
Du côté des farmers, majoritairement Républicains, la balance penche nettement en faveur de Donald Trump, un récent sondage lui attribuant 39 % des intentions de vote au sein de cette partie de l'électorat<sup>2</sup> (ils sont 19 % de répondants à donner leur bulletin à l'autre candidat Républicain Ron DeSantis—avant son retrait, 8 % à Joe Biden).

Si les programmes des deux candidats sur le volet agricole ne sont pas encore connus dans le détail, on peut néanmoins observer les indicateurs que le monde agricole pourrait être tenté de mettre au crédit de leurs bilans respectifs. D'après les données de l'USDA, le secteur agricole a dégagé plus de valeur ajoutée sous la Présidence Biden que sous celle de Trump, notamment grâce aux hausses des prix sur les marchés<sup>3</sup> (graphique 1). Quant aux paiements directs reçus par les farmers (graphique 2), les deux Présidents sont au coude à coude, leurs Administrations ont toutes deux versées des niveaux d'aides inédits aux agriculteurs. En cause : les aides ad hoc pour surmonter la pandémie de Covid qui se sont élevées à 31 milliards de dollars entre 2020 et 2021, mais aussi des aides compensatoires versées dans le cadre du conflit commercial ouvert par Donald Trump avec la Chine en 2018 (Market Facilitation Program). En 2024, l'Administration Biden a également provisionné 3 milliards de dollars pour le secteur agricole, fléchés sur l'objectif d'atténuation du changement climatique, dans le cadre de l'*Inflation Reduction Act*.

**Graphique 1 : Valeur ajoutée de la branche agricole 2014-2023 (en milliers de dollars constants 2023, source USDA)**



**Graphique 2 : Paiements directs versés aux agriculteurs américains entre 2019 et 2023, en milliards de dollars courants (source USDA)**



**Année de réforme de la politique agricole**

Les Etats-Unis réforment leur politique agricole, ou *Farm Bill*, tous les cinq ans. La dernière réforme remonte à 2018 et un nouveau texte devait être acté en 2023, le *Farm Bill* en cours expirant à la fin de l'année. C'était sans compter sur le blocage de la Chambre des Députés par le camp des Républicains les plus favorables à Donald Trump, qui a rendu impossible la nomination d'un nouveau *speaker* et a ainsi mis sur pause tous les travaux de cette institution, notamment le vote sur la prochaine programmation du *Farm Bill*. Les montants annuels du *Farm Bill* sur la programmation 2018-2023 avoisinent les 85 milliards de dollars, dont les trois quarts vont aux programmes d'aide alimentaire. Le risque encouru avec ce blocage était l'arrêt pur et simple des programmes de soutien, et le retour automatique à la loi agricole de 1938, dans le cadre de laquelle les prix agricoles de soutien étaient particulièrement élevés.

Un court répit a néanmoins été obtenu avec l'extension de la politique agricole actuelle par le Sénat jusqu'au 30 septembre 2024. Il reste donc désormais moins de neuf mois aux parlementaires pour trouver un accord, en pleine campagne présidentielle, ce qui promet de vifs débats. Le tout dans un contexte peu porteur pour les débouchés des Etats-Unis à l'exportation.

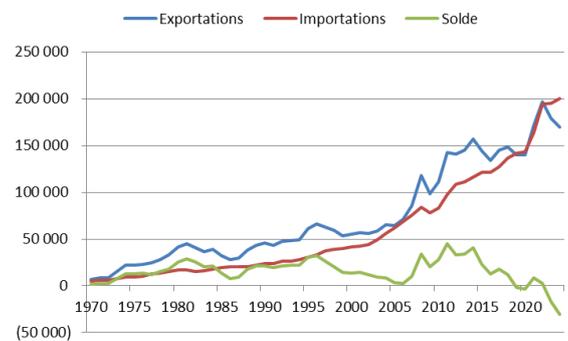
**Des farmers concurrencés sur les marchés mondiaux et des importations en hausse**

Les projections de l'USDA<sup>4</sup> pour le commerce extérieur agro-alimentaire sur l'année 2024 sont clairement pessimistes. Le Département d'Etat anticipe une confirmation du passage de la balance commerciale agroalimentaire dans le négatif avec un possible déficit record de -30,5 milliards de dollars, sous la progression des importations (200 milliards de dollars) et la diminution des exportations (169,5 milliards) (graphique 3).

Plusieurs facteurs viennent expliquer ces évolutions. A l'export, les Etats-Unis sont concurrencés par les offres russe et européenne pour le blé, le jeu des parités monétaires leur étant actuellement défavorable, et par le Brésil pour le maïs et le soja. Par ailleurs, les exportations états-uniennes dépendent pour partie de la bonne tenue de l'économie chinoise, la Chine étant leur premier client, pesant pour près 18,6 % de leurs exportations agro-alimentaires en moyenne sur la période 2020-2022.

Au demeurant, les Etats-Unis sont confrontés à une hausse importante de leurs importations. Selon l'USDA, celles-ci ont progressé en volume de +7% en rythme annuel au cours des vingt dernières années. Entre 2023 et 2024, la hausse pourrait être plus mesurée (+2,4 %). Les importations progresseraient notamment à la faveur de l'appréciation du dollar qui rend les denrées importées plus attractives. Le principal poste de dépendance des Etats-Unis sur le plan agro-alimentaire est celui des fruits et légumes, pour lesquels le Mexique est devenu un fournisseur de premier plan du marché nord-américain. Sachant que le candidat Trump a fait savoir qu'il relancerait la guerre commerciale entamée lors de son précédent mandat – en rehaussant les droits de douane sur les importations, en s'affranchissant du cadre de l'OMC –, le commerce extérieur américain pourrait de nouveau vaciller si l'ex-président faisait son retour à la Maison Blanche.

**Graphique 3 : Balance commerciale agro-alimentaire des Etats-Unis (millions de dollars, source USDA – prévisions 2023 et projections 2024 incluses)**



**Contact : Marine Raffray**  
[marine.raffray@apca.chambagri.fr](mailto:marine.raffray@apca.chambagri.fr)

<sup>1</sup>Données de sondages issus de : <https://projects.fivethirtyeight.com/polls/president-primary-2024/national/>  
<sup>2</sup><https://www.aginfo.net/report/58605/Southeast-Regional-Ag-News/Agri-Pulse-Poll-Shows-Farmers-Support-Donald-Trump>  
<sup>3</sup><https://data.ers.usda.gov/reports.aspx?ID=17830>

<sup>4</sup>Kenner, B., Jiang, H., & Kaufman, J. (2023). Outlook for U.S. agricultural trade: November 2023 (Report No. AES-126). U.S. Department of Agriculture, Economic Research Service and USDA, Foreign Agricultural Service.

# DÉCROCHAGE DES RÉSULTATS DE LA BRANCHE AGRICOLE EN 2023

La Commission des Comptes de l'Agriculture Nationale (CCAN), a rendu publics le 20 décembre dernier, les résultats des comptes prévisionnels de l'agriculture. Après deux années consécutives de hausse de ses résultats, l'agriculture française affiche un décrochage significatif de ses performances. Il faut dire que le contexte général s'est distingué en 2023 par des tendances baissières de grande ampleur, qui ont lourdement pesé dans la formation des résultats agricoles. Il en découle que le secteur agricole a moins produit de richesses en 2023, entraînant le revenu des agriculteurs sur une pente baissière, comparativement aux deux années précédentes. De même, le retournement des flux commerciaux a affecté le solde excédentaire agroalimentaire, qui avait atteint des sommets en 2021 et surtout en 2022. Ces évolutions traduisent bien la volatilité des marchés et leurs répercussions sur les productions.

Partons des résultats 2023 de la production. Pour ce qui concerne les végétaux, le recul est important, puisque la production recule de - 4,6% en valeur, succédant à une hausse un an auparavant de + 17,4%. Le reflux des prix agricoles, de l'ordre de - 10 %, a beaucoup compté dans le profil 2023 de la production. Car, dans le même temps, les consommations intermédiaires (engrais, énergie, aliments pour animaux), ont vu leurs prix s'accroître de + 3,5%. C'est nettement moins que l'an dernier, puisque ces prix avaient augmenté de + 22%, mais l'évolution reste positive, et elle intervient dans un contexte de diminution des prix.

Ce sont les grandes cultures qui paient un lourd tribut à la baisse de prix. En effet, après une année 2022 particulièrement favorable du fait de la guerre en Ukraine et des tensions qu'elle a provoquées sur les marchés, les prix des céréales reculent de - 28,4%, et ceux des oléagineux avoisinent les - 25%. Il faut reconnaître que la flambée des prix de 2022 ne pouvait perdurer, non seulement en raison des quelques avancées diplomatiques qui ont permis de desserrer la contrainte qui pesait sur la circulation des navires remplis de céréales, mais aussi en raison de la bonne tenue de l'offre mondiale de grains en 2023, offrant des perspectives d'achat aux pays importateurs.

Du côté des productions animales, la Commission des Comptes confirme la poursuite de la hausse des prix (+7,9%), consécutive de la baisse des volumes de - 2,5%, elle-même indissociable de l'érosion des cheptels en France comme dans bon nombre d'Etats membres.

Il en découle que, selon le mode de calcul de l'INSEE, et en ajoutant les subventions d'exploitation pour 8,4 milliards d'€ (+1,8%), en lien avec la nouvelle PAC de 2023, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs diminue de - 4,5%. Cela signifie que le secteur agricole a moins produit de richesses en 2023 qu'en 2021 et en 2022 (graphique 1). L'INSEE applique un déflateur de PIB, afin de tenir compte de l'inflation, laquelle, on le sait, a été élevée depuis la fin de l'année 2021 jusqu'au milieu de l'année 2023. En 2023, le prix du PIB s'est élevé de + 5,3%. Exprimé en termes réels, la valeur ajoutée au coût des facteurs baisserait de - 9,4%.

Les comptes de l'agriculture permettent une approche des résultats des entreprises agricoles, débouchant sur les résultats de la branche, une fois soustraient les intérêts versés et les charges locatives. Ce résultat est nettement en baisse en 2023, de -12,9% en termes réels et, par actif non salarié, de - 11,1% (tableau 1).

Tableau 1 : Résultats prévisionnels de la branche agricole (en %, source INSEE)

	Brut	Brut en termes réels
Valeur ajoutée au coût des facteurs	-4,5	-9,4
Valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif	-4,1	-9,0
Résultat de la branche agricole	-8,2	-12,9
Résultat de la branche agricole par actif non salarié	-6,3	-11,1

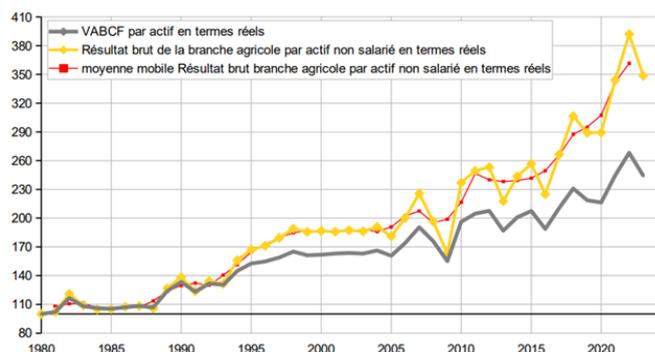
Le panorama des comptes prévisionnels ne serait pas complet sans un détour par les résultats du commerce extérieur agroalimentaire. Les données de l'année 2023 ne sont pas encore connues, et l'on ne peut par conséquent que comparer les deux années sur 9 mois. Le dévissage de l'excédent est assez important, puisqu'il est de l'ordre de 3 milliards d'€ (+4,5 contre +7,6 en 2022). C'est sur les échanges avec l'UE que le décrochage est le plus impressionnant. Le déficit était de - 0,5 milliard en 2022, il passe à - 2,5 en 2023, emporté par les produits transformés, qui affichent sur l'UE un déficit de - 6,2 milliards d'€. En revanche, l'excédent sur les pays tiers affiche un repli moins prononcé de - 14,6%, passant de +8,2 à +7 milliards d'€, grâce aux échanges de produits transformés, qui débouchent sur un solde excédentaire de près de 10 milliards. Le recul des exportations de céréales de 2,6 milliards explique pour une large part ce résultat en baisse. Les exportations de boissons perdent 0,7 milliard. Le seuil des 3 milliards de déficit est franchi pour les fruits et les légumes.

En revanche, du côté des productions animales, la baisse des exportations de viande bovine et de volaille transformées s'accompagne d'une remontée des importations, accentuant ainsi les déficits dans ces deux filières. En dépit de la croissance des importations, les exportations de viande porcine augmentent, permettant de préserver un excédent de + 137 millions d'€.

Les records de l'année 2022, qui ont pu être réalisés dans un contexte inédit, sont manifestement derrière nous un an plus tard. Les résultats prévisionnels des comptes de l'agriculture confirment une tendance qui est bien installée depuis la crise économique et financière de 2008-2013, celle de la volatilité chronique des marchés. Il convient d'ajouter à cela que la concurrence à l'exportation s'est intensifiée, en particulier dans le domaine des céréales et en provenance de la Russie qui a rarement autant exporté de blé. Comme la guerre est loin d'être terminée, qu'un conflit vient de s'ouvrir au Moyen-Orient, que les navires circulant en Mer Rouge sont désormais attaqués, l'année 2024 va sans doute amplifier la volatilité des cours des matières premières, et renforcer une incertitude déjà assez radicale. Les décisions d'investir et de produire n'en seront rendues que plus complexes.

Contact : Thierry Pouch  
[thierry.pouch@apca.chambagri.fr](mailto:thierry.pouch@apca.chambagri.fr)

Graphique 1 : Indicateur prévisionnel de valeur ajoutée de la branche agricole (source : INSEE)



## PARTENARIAT ÉCONOMIQUE AVEC LE KENYA : QUELLES CONSÉQUENCES ?

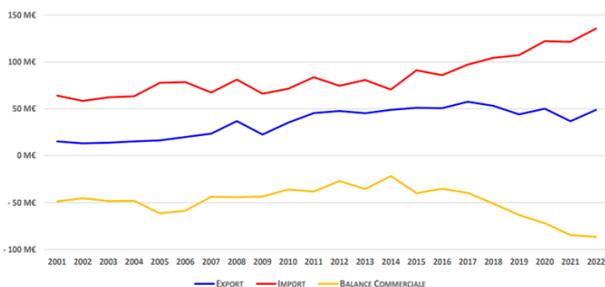
Un an après avoir signé un accord commercial avec la Nouvelle-Zélande, l'UE a renouvelé l'exercice en établissant le 18 décembre, avec le Kenya, un Accord de Partenariat Économique (APE). Selon la Secrétaire d'État espagnole au commerce, il s'agit d'un accord historique qui devrait ouvrir de nouvelles perspectives économiques non seulement pour le Kenya, mais bien entendu pour l'UE. Il se trouve que le point de vue de la Secrétaire d'État s'inscrivait, en fin d'année dernière, dans le cadre de la Présidence espagnole du Conseil de l'UE. Un succès qu'il convient aussi de rattacher à la stratégie de l'UE de ne pas se laisser distancer sur le continent africain.

Avec près de 50 millions d'habitants, le Kenya se classe au septième rang des économies du continent. Le secteur agricole représente 37,5% du PIB national. Comme pour les autres accords, l'UE ouvrira son marché à l'ensemble des productions du Kenya, à droits nuls et sans contingent, et bénéficiera d'opportunités en matière de commerce, d'investissements, et de développement durable. L'UE constitue la première destination des exportations kényanes, pour un montant de 3,3 milliards d'€ en 2022 (15% des exportations totales), en augmentation de 22% par rapport à 2018. La Chine est le premier partenaire du Kenya à l'importation (20%). Un peu moins de la moitié des exportations du Kenya est constituée de produits agricoles, et en particulier des légumes, des fruits et bien entendu des produits horticoles. 53% des exportations du Kenya sont composés de produits agricoles.

En ouvrant les frontières commerciales de l'UE aux productions du Kenya, Bruxelles invite en quelque sorte les Etats membres à importer davantage de légumes, de préparations de légumes, de fruits et de produits issus de l'horticulture. Cela ne sera pas sans conséquence sur certains pays comme la France, déjà en souffrance sur son commerce extérieur de fruits et légumes. Les relations commerciales bilatérales – tous produits confondus – sont assez mineures, puisque le Kenya forme le 97ème fournisseur de la France, et son 108ème client. Si la France dégage un excédent commercial global d'environ 84 millions d'€, tel n'est pas le cas pour les produits agricoles, puisque le déficit bilatéral se monte à une centaine de millions d'€, avec une tendance à la dégradation depuis 2014 (voir le graphique).

En 2022, la France a importé pour 22 millions d'€ de légumes, plantes et tubercules alimentaires, 20,5 M EUR de préparations de légumes (dont haricots verts), 20,4 M EUR de fruits et 11 M EUR de plantes et de produits de la floriculture. Pour les producteurs spécialisés en horticulture, la perspective de voir se dégrader un peu plus leurs résultats économiques est réelle. Un préjudice économique, au regard du différentiel de coût de production par exemple d'une rose (20 à 30 centimes l'unité au Kenya contre environ le double en France), mais aussi un impact humain, dans la mesure où il y a de moins en moins d'horticulteurs, notamment en région PACA. La France exporte principalement des produits transformés (vins, boissons, produits laitiers) auxquels il faut ajouter les semences.

### Commerce extérieur agricole bilatéral France-Kenya (en millions d'€, source Douanes françaises)



Il était important de brosser un bref panorama des relations entre la France et le Kenya, puisque le degré d'ouverture commerciale devrait s'élever un peu plus dès lors que la ratification de cet APE sera effective. Même si le Kenya n'est pas un grand partenaire, certaines de ses productions peuvent, dans ce cadre, perturber certaines filières, que ce soit en France, aux Pays-Bas, ou même en Espagne. Que Bruxelles ait pu considérer que la coopération économique, climatique et diplomatique, sortira renforcée avec cet APE, la question récurrente des répercussions sur le secteur agricole de cette politique commerciale européenne demeure une fois de plus posée.

Contact : Thierry Pouch

**Chambres d'agriculture France**  
9 avenue George V — 75008 Paris

Tél : 01 53 57 11 40

Siret 180070047 00014

Directeur de la publication : Thierry Pouch

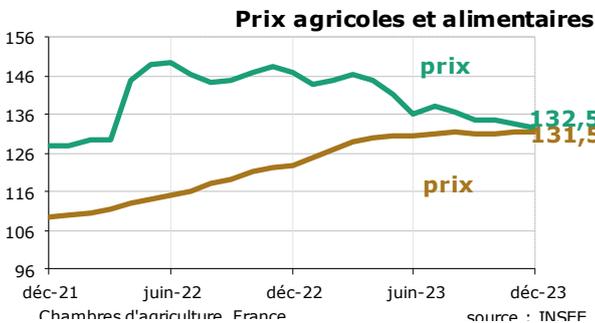
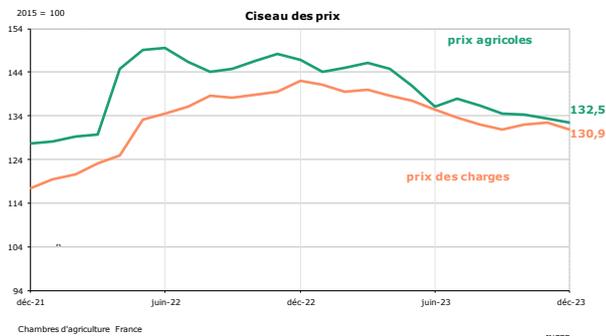
Mise en page : Odile Martin-Lefèvre

Service Etudes économiques et prospective

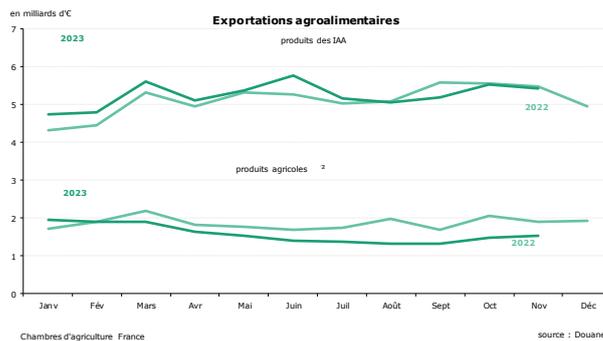
### Nos articles sur le même thème

Lettre Economique n°443, décembre 2023, « Fin de la Présidence Espagnole du Conseil de l'UE...vraiment ? »

[www.chambres-agriculture.fr](http://www.chambres-agriculture.fr)



Source : INSEE	% 1 mois	% 12 mois	% 24 mois
Prix alimentaires	0,0%	7,2%	20,2%
Prix agricoles	-0,6%	-9,8%	3,8%
Prix des charges	-1,1%	-7,8%	11,4%
Inflation	0,1%	3,9%	9,8%



Solde du commerce extérieur agroalimentaire, en milliards d'€	En novembre	Cumul 11 mois
2022	0,870	9,772
2023	0,713	5,923



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION  
Liberté Égalité Fraternité